



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

CIRCULAIRE AUX ORGANISATIONS

N°12 du 18 février 2019

Destinataires :

- . Bureau national
- . Fédérations
- . URI
- . Unions
- . Secrétaires confédéraux

OUVERTURE DU SITE « Les élu.e.s du CSE »

Le CSE constitue désormais l'instance unique de représentation du personnel. Il doit être mis en place dans toutes les entreprises concernées avant le 31 décembre 2019. Pour l'avenir du dialogue social et pour la CFTD, l'année 2019 est cruciale.

En mai prochain, nous ouvrirons la plateforme ARC (Accompagnement Ressources Conseil), conformément à nos engagements de congrès de garantir à chaque militante et militant un droit à l'accompagnement. Sans attendre, la Confédération a mis en place **le groupe « Les élu.e.s du CSE » accessible via ce lien : <http://www.cfdt.fr/CSE>**. Il suffit juste au militant de s'identifier (espace adhérent) pour avoir accès au site.

Que trouve-t-on sur le groupe « Les élu.e.s du CSE » ?

C'est à la fois un espace sur lequel on trouve :

- **des ressources documentaires** ;
- **un espace de discussion** où il est possible de suivre, participer et lancer des conversations sur toutes les questions à propos du CSE.

Les militants sont invités à interagir en postant des avis, des questions, en répondant aux questions posées par d'autres militants, en partageant leur expérience, mais aussi en postant des documents (tracts, accords, guides...).

Les militants CFDT trouveront dans cet espace de nombreux documents organisés autour de fiches thématiques qui tentent de répondre aux questions principales qu'ils se posent sur la mise en place du CSE. Un premier jeu de 13 fiches est disponible, il sera complété au moment de l'ouverture de la plateforme ARC.

Il ne reste que quelques mois pour saisir l'opportunité de construire une nouvelle stratégie syndicale afin de négocier un accord de mise en place du CSE, préparer au mieux les élections professionnelles et faire du CSE un véritable outil au service de l'action syndicale.

Accompagner les militants dans le cadre de la mise en place des CSE est LA priorité CFDT en cette année 2019. Faites connaître le site « Les élu.e.s du CSE », il s'enrichira des apports et des expériences de toutes et tous !